

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Commission du 25 septembre 2024

Présents : Thomas DELASSUS (Président), Gael DELOIRIE, Abdel MESTARI, Laurent MILORIAUX, Christophe NOBLET, Gérard PERAUD, Harris PILLEMONT, Jean-Pierre PLANQUE (Secrétaire), Lotfi ZARKA.

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS REÇUS

- Courriers de **Monsieur Amaury JOUY** et de **Monsieur Sébastien d'ORIANO**, en date du 19 septembre 2024, concernant la constitution d'un duo d'arbitres en catégorie seniors D1.
=> La Commission prend note. Elle remercie les deux arbitres qui ont répondu à sa demande de volontaires pour constituer des duos d'arbitres (1 arbitre central et 1 arbitre assistant spécifique). La Commission accepte la demande des 2 arbitres.

- Courrier de **Monsieur Djibril CULUS**, en date du 20 septembre 2024, concernant son impossibilité de passer le test physique lors du stage des jeunes arbitres le 18 septembre. La raison est que le District n'a pas reçu le questionnaire de santé de l'arbitre.
=> La Commission conseille à l'arbitre de transmettre au District le questionnaire de santé afin de pouvoir passer le test lors d'une des sessions de rattrapage.

- Courrier de **Monsieur Carlos TEIXEIRA**, en date du 22 septembre 2024, concernant son absence pour raisons professionnelles au match sur lequel il était désigné.
=> La Commission réitère sa demande de justificatif professionnel ainsi que la raison pour laquelle il n'a pas prévenu le District de son absence avant le match, à transmettre au District avant le 8 octobre.

- Courrier de **Monsieur Yazen ALIANE**, en date du 23 septembre 2024, concernant son souhait d'être désigné sur des matches U18.
=> La Commission accède à la demande de l'arbitre, âgé de 18 ans, qui sera affecté à la catégorie JAD1 à compter du 7 octobre 2024 et désigné principalement sur des matches U18 et U17.

GESTION DE L'EFFECTIF

- Courrier de **Monsieur Ayoub ABALI**, en date du 14 septembre 2024, concernant sa demande de rejoindre l'effectif des arbitres yvelinois, après quelques années d'arbitrage au Maroc. La Commission le recevra lors d'une de ses prochaines réunions afin de lui souhaiter la bienvenue au District des Yvelines.
=> La Commission lui suggère de s'inscrire dès maintenant à l'une des sessions de Formation Initiale à l'Arbitrage sur le site internet de la Ligue Ile de France afin de parfaire sa formation.